

Carpentras

LE MAGAZINE DE VOTRE VILLE / N°162 - MAI • JUIN 2020

On en parle

Numéro spécial :

Carpentras face au Coronavirus !



VOUS FAITES LA VILLE P.4

Inguimbertine, Pôle santé, violences familiales.



EN ACTION P.6

Élections municipales, quand vous déplacerez-vous ?



REGARDS SUR... P.8

Kolorz d'hiver, éclectique et électronique.

carpentras.fr



Kim et Marianne en dates

2005 • Marianne rentre d'un an au Mexique et commence une vie nomade

Avr. 2017 • Kim et Marianne se rencontrent

Oct. 2017 • Premier départ pour « Voyage à plein temps »

2018 • Création de la carte de rencontre des abonnés

2020 • Création de la carte solidaire pour le confinement

Voyage à plein temps

Depuis 3 ans, Kim et Marianne, les deux Carpentrassiens derrière « Voyage à plein temps », parcourent les routes d'Europe en van et content leurs aventures sur les réseaux sociaux. À l'heure du confinement, ils ont mis en place une carte pour venir en aide à tous les nomades et appeler à la solidarité !

Est-ce que vous pouvez vous présenter ?

Nous sommes Kim et Marianne, nous voyageons en fourgon depuis octobre 2017 où nous avons visité l'Espagne et le Portugal, pour commencer. Nous avons créé une page facebook, pour partager notre aventure avec familles et amis, puis une chaîne Youtube et peu à peu avons eu une communauté.

Au cours de nos voyages nous rencontrons des abonnés inscrits sur une carte interactive. Depuis l'Espagne et le Portugal, nous sommes allés au Royaume-Uni, Bénélux, Allemagne, Autriche, Suisse et enfin en Italie.

Comment financez-vous ce projet ?

Marianne : Je travaille en saison l'été et réalise des travaux de traduction et rédaction. Kim est graphiste auto-entrepreneur. Nous travaillons aussi régulièrement en échange d'un emplacement, d'un repas ou de lessives via des applications telles que Work Away.

« (...) de nombreuses personnes sont prêtes à proposer leur aide en cette période particulière »

En van nous dépensons peu, essentiellement pour du gazoil et de la nourriture.

Vous avez créé une carte pour aider les nomades en cette période de crise sanitaire, dites-nous en plus !

Nous étions au nord de l'Italie en février et nous sommes rentrés en France une semaine avant le confinement. Nous nous sommes demandés comment les nomades allaient faire avec les aires de stationnement fermées, sur la route les gens ont besoin d'eau

et d'électricité. Sur le même principe que la carte de rencontre de nos abonnés, Kim a mis en place une carte de solidarité pour que les « vanlifers » comme nous, puissent être confinés en toute sécurité. Les volontaires remplissent un formulaire et nous rentrons les infos sur la carte pour que les gens entrent en contact.

Le projet a bien pris en France, en Europe et au Maghreb. La carte compte plus de 200 propositions d'aide et 70 nomades en recherche de lieux. Nous avons ainsi pu découvrir que de nombreuses personnes sont prêtes à proposer leur aide en cette période particulière. La carte sera fermée à la fin du confinement.

Quels sont vos projets, une fois le retour à la vie normale ?

Nous prévoyons de participer à des salons du véhicule de loisir, nous sommes invités par une application d'accueil de personnes en van « Park for night » après la saison estivale où nous restons travailler dans le Vaucluse. À l'automne, nous repartirons normalement pour le soleil du Maroc. ●

Pour en savoir plus, rendez-vous sur leur site voyageapleintemps.com



Nous vivons actuellement une situation sanitaire exceptionnelle accompagnée d'un confinement long duquel nous devrions sortir dans les jours à venir. Le Covid-19 nous a poussé à réorganiser nos vies et nos priorités.

Dans un premier temps notre ville a dû faire face à cette crise en mettant en œuvre des dispositifs dédiés à ses habitants, notamment les plus fragiles. L'ensemble des équipes de la ville a fait en sorte de maintenir la sécurité et le bien-être de tous les Carpentrassiens. Vous retrouverez dans ces pages les différentes mesures qui ont été établies sur notre territoire pour affronter cette crise hors du commun.

Les Carpentrassiens ont montré en cette période à quel point ils aiment leur ville et possèdent des ressources exceptionnelles pour la maintenir en activité. Qu'il s'agisse des commerçants qui se sont adaptés aux gestes barrières pour proposer des produits frais et locaux, des associations qui ont continué d'apporter leur aide aux plus démunis, ou des administrés solidaires qui ont fait don de matériel pour les soignants, tous ont fait preuve d'énergie et sont restés grandement mobilisés. Nous souhaitons les remercier, vous remercier, et mettre en avant ces projets dans ce magazine.

Vous avez remarqué que ce numéro a été raccourci de quatre pages et sa diffusion est dans un premier temps numérique, si les conditions le permettent il sera aussi diffusé en boîte aux lettres. Nous savons que vous comprendrez cette mesure qui garantit votre sécurité et celle de toutes les personnes qui travaillent sur chaque numéro de votre revue municipale.

Mon équipe se joint à moi pour vous remercier du soutien que vous nous apportez mais aussi de votre respect des règles du confinement. C'est pour Carpentras et les Carpentrassiens que nous agissons chaque jour et c'est grâce à vous tous que nous sortirons de cette épreuve, grandis.

Serge Andrieu

Maire de Carpentras
Vice-Président de la Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin



Bulletin d'informations de la Ville de Carpentras. Publication bimestrielle gratuite. Hôtel de Ville - Place Maurice Charretier, 84200 Carpentras. Tél. 04 90 60 84 00

Directeur de la publication : Serge Andrieu. Rédacteur en chef : Benoît Curinier. Rédaction : Camille Margan. Mise en page : Emmanuelle Chung. Crédits photos : tous droits réservés Ville de Carpentras et 123RF. Impression : Imprimerie MG / Pernes-les-Fontaines. Édité à 16 500 exemplaires. Dépôt légal : Mai 2020. N°ISSN : 1269-2158

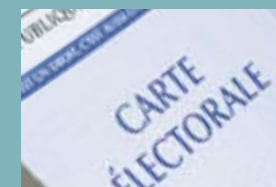
Sommaire

VOUS FAITES LA VILLE
Inguimbertaine, Pôle santé, violences familiales.



4

EN ACTION
Elections municipales, quand vous déplacerez-vous?



6

REGARDS SUR...
Kolorz d'hiver, éclectique et électronique !



8

ON EN PARLE
La gestion de la crise du Covid-19



12

TRIBUNE LIBRE

18

INFOS PRATIQUES

19



LES COMMERÇANTS S'ADAPTENT

Malgré les mesures de confinement, l'ouverture des commerces alimentaires était autorisée et de nombreux commerçants se sont organisés pour continuer à exercer leur activité.

La ville a établi un listing de tous les magasins alimentaires de proximité restés ouverts en cette période particulière.

L'objectif : proposer des produits frais et soutenir les commerçants de la ville en favorisant le commerce local. Vous pouvez retrouver cette liste sur carpentras.fr

Les commerces se sont adaptés en appliquant des mesures d'hygiène très strictes et en proposant aussi des services de livraison et de système « drive ».

L'association des « boutiques du quartier de la mairie » a rapidement mutualisé son service de livraison, du mardi au samedi après-midi, après commande par téléphone.

L'association des commerçants et artisans « Carpentras Notre Ville » a lancé une plateforme de soutien. Le but est d'acheter des bons d'achat dans les boutiques de la ville pour assurer de la trésorerie aux commerçants et en profiter à la fin du confinement.

Plus d'information sur la page carpentrasnotreville.fr/soutien

Vous profitez de l'Inguimbertaine... même fermée !

Dès le 15 mars, les portes de l'Inguimbertaine se sont fermées ne pouvant accueillir comme il se doit ses visiteurs. Pour pouvoir affronter cette situation de confinement, vos bibliothécaires eux aussi s'adaptent !



Occuper les longues journées de confinement

Dès le premier jour de confinement, vous avez été informés de l'accès à de nombreuses ressources via le site internet ou sur la page Facebook de la bibliothèque-musée. Chaque jour, les équipes de la bibliothèque vous ont proposé des applications, sites internet, articles, jeux, idées d'activités manuelles, accessibles à tous et gratuitement depuis chez vous.

Ces propositions destinées aussi bien aux enfants qui se retrouvent à étudier depuis chez eux, qu'aux adultes en mal de divertissement, vous ont permis de faire du sport et découvrir des informations. C'est aussi par l'intermédiaire de ces différents supports que l'équipe du musée présente des œuvres de la collection de l'Inguimbertaine, comme *les Livres d'Heure* ou le *planisphère* de Martin Waldseemüller.

L'ACCÈS À L'ENSEMBLE DES RESSOURCES

Sur le site bibliotheques.lacove.fr, des milliers de contenus sont disponibles et à portée de clic ! En quelques minutes, vous pouvez accéder à *Tēnk* et ses films documentaire, *Medici.tv* référence en terme de vidéo de musique classique, *Vodeclit* les tutoriels pour bien utiliser de nombreux logiciels, *diMusic* plateforme de streaming dédiée à la musique indépendante, *diGames* pour de nombreux jeux vidéos, *Munki* l'application de chansons et contes pour enfants et *Cafeyne* pour lire vos journaux préférés.

Vous pouvez aussi passer par le biais du Service du Livre et de la Lecture vivreconnectes.vaucluse.fr pour avoir accès à : *Univers Ciné - Arte VOD* pour de nombreux films, *Toutapprendre* pour le

suivi pédagogique des enfants, *Europresse* pour rester informé, *Ma petite Médiathèque* pour intéresser les plus petits, *Storyplay'r - Whisperies* pour des livres animés et enfin *Bibebook* pour accéder à 1100 livres pour toute la famille.

Tout cela est gratuit, accessible en se connectant avec un ordinateur, un téléphone portable ou une tablette et fonctionne tous les jours, 24 heures sur 24 ! Si vous n'étiez pas inscrit au réseau des bibliothèques de la CoVe, vous pouvez créer un compte gratuitement et suivre le tuto qui vous explique comment vous connecter et accéder aux ressources en ligne.

Emprunter des livres en ligne


Depuis le 2 avril, vous pouvez également emprunter des livres au format numérique. Grâce à votre abonnement, vous pouvez télécharger gratuitement des livres numériques sur n'importe quel matériel électronique. Des livres audio sont aussi disponibles à l'emprunt.

 Renseignements inguimbertaine.carpentras.fr



Vous soutenez, nous soutenons les soignants




 Vous êtes nombreux à rendre hommage aux soignants chaque soir, à 20h, depuis le début de la crise sanitaire.

Le Pôle Santé est concerné par la lutte contre le coronavirus et ses soignants sont mobilisés depuis le début, notamment au sein de l'unité COVID installée dans les locaux des urgences.

Le 25 mars dernier, David Munoz médecin chef urgentiste déclarait dans la Presse « Sans le confinement, la situation serait d'autant plus catastrophique. On serait obligé de faire des choix dramatiques pour s'occuper des personnes les plus vulnérables ». Plus que de leur montrer votre soutien, rester chez vous leur permet de réaliser leur travail dans les meilleures conditions. Ils sont là pour nous, alors restez chez vous !

Ils aident à sortir des violences familiales

 En France, les violences conjugales ont augmenté de plus de 30% dès la première semaine du confinement. Pour faire face à cette situation, le Ministère de l'Intérieur a mis en œuvre un dispositif d'aide avec le 114, numéro d'alerte par SMS permettant ainsi aux victimes de signaler discrètement la situation de violence.

Dans la continuité de ce dispositif, le 0 801 901 911 a été mis en place permettant à des personnes au bord de la violence de se faire accompagner et ne pas passer à l'acte.

Pour rappel, en France, 210 000 femmes sont victimes de violences conjugales chaque année. Pendant le confinement et tout le reste de l'année il est nécessaire d'agir.

 En cas d'urgence contacter le 17
Pour témoigner ou signaler des faits de violences familiales : 3919



MON PREMIER COMMERCE

Après le passage de « Bidules et Canailles », la boutique à l'essai de Carpentras, qui se situe rue de la République, cherche toujours son commerçant !

Le covid-19 a mis en suspend la procédure mais vous pouvez toujours postuler pour faire de la boutique à l'essai votre commerce.

Quel est l'objectif de cette structure ?

- Tester son projet en centre-ville,
- Avoir une boutique pilote avec tout le confort,
- Créer l'événement en s'installant,
- Bénéficier d'un soutien technique avant et après l'ouverture de la boutique.

Comment candidater ?

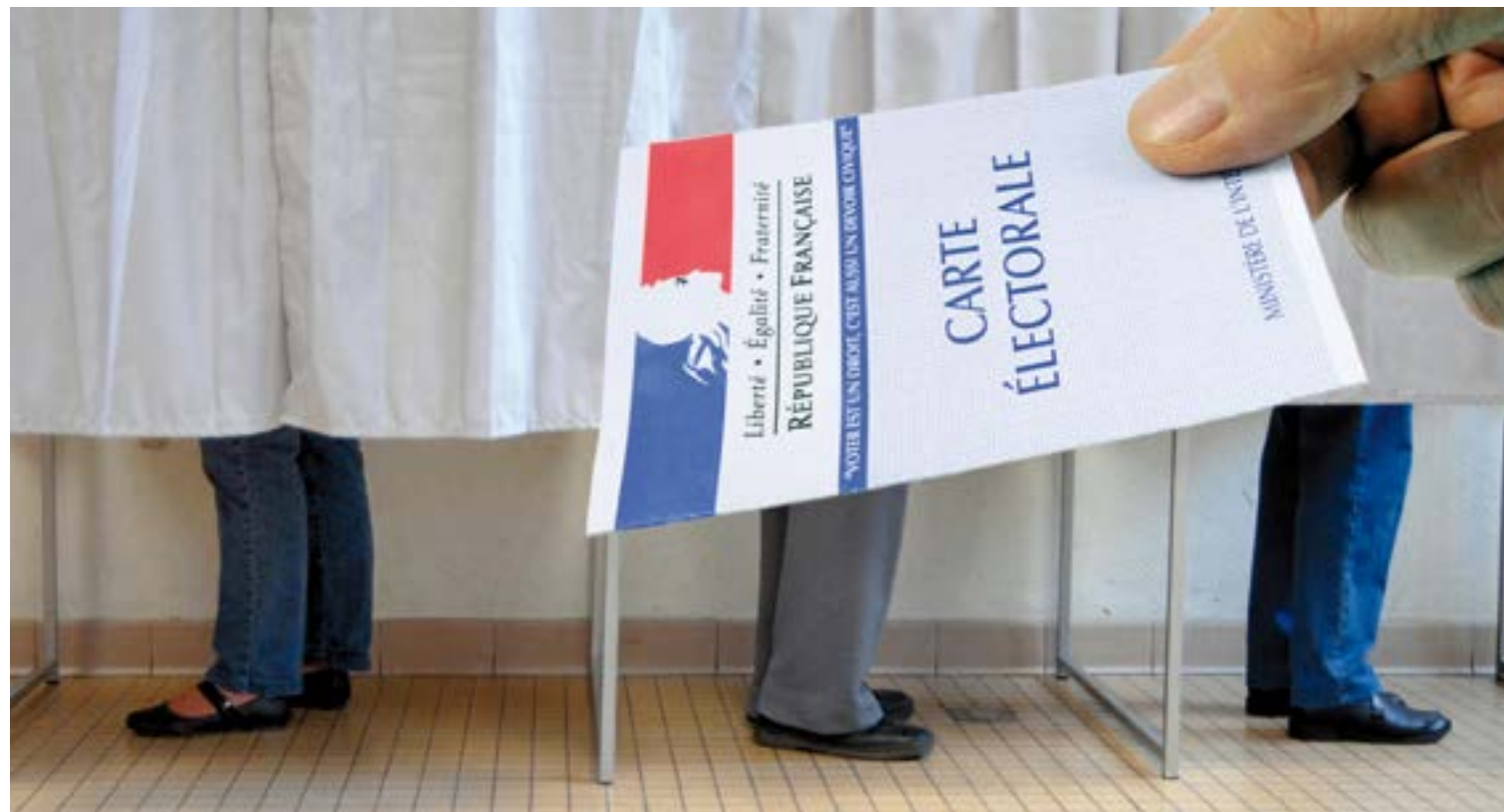
Il suffit de compléter le dossier de candidature disponible sur laprovencecreative.fr et de le renvoyer à contact@laprovencecreative.fr

Vie locale

Elections municipales, quand vous déplacerez-vous ?

Les élections municipales qui devaient se dérouler les 15 et 22 mars dernier ont été perturbées par le COVID-19.

Le premier tour a pu se tenir, non sans polémique, et le second a été reporté, compte tenu des circonstances sanitaires et des mesures de confinement mises en place pendant l'entre-deux tours. Quelle est la suite de ces élections ?



Une loi d'urgence pour faire face au COVID-19

Un texte de loi pour faire face au coronavirus a été présenté le 18 mars en Conseil des ministres et adopté le 22 mars. Celui-ci, mis au point par la commission mixte paritaire a été définitivement adopté le 22 mars 2020.

Cette loi comprend de nombreuses mesures de lutte contre le COVID-19 et permet aussi de préparer la vie publique en France, perturbée par l'épidémie, et notamment le cadre des élections municipales dont le second tour a été reporté.

« Second tour repoussé à une date indéterminée »

Cette loi prévoit une prise de décision relative aux élections municipales à la fin du mois de mai, par un rapport remis le 23 mai par le gouvernement aux parlementaires. Cet article fait part des décisions connues au 20 avril, elles sont susceptibles d'évoluer.

Maintien du premier tour et organisation du second

Au lendemain du premier tour les suspicions d'annulation du scrutin étaient de mise, motivées par un taux de participation relativement bas, 44,66% pour toute la France, 39,03 à Carpentras. Pour les maires élus dès le premier tour, l'élection devrait être définitive et ne devrait pas être remise en cause, mais ce n'est pas le cas de notre ville ! La loi d'urgence a donc pris en compte cette question et préparé l'organisation de la suite des élections municipales.

Le second tour est repoussé à une date indéterminée. La fin du mois de juin ou l'automne sont régulièrement évoqués par les autorités pour la tenue du second tour. Cette décision dépendra de la situation sanitaire à la fin du mois de mai.

« Un impact sur l'intercommunalité »

Si la situation sanitaire le permet, la date du second tour sera fixée par décret le 27 mai. Si ce n'est pas possible, il faudrait envisager la tenue d'un second tour ou peut-être la réorganisation des deux tours des élections.

Et le budget ?

Le budget est un élément essentiel du fonctionnement d'une commune dont le vote a lieu au printemps. En raison des délais d'élections municipales ralongés, les règles applicables à l'adoption du budget et à l'arrêté du compte administratif des collectivités a été assoupli. Le budget pourra être adopté jusqu'au 31 juillet et la date limite d'arrêté du compte administratif est reporté au même jour.

Les règles de la campagne

La campagne électorale reprendra à compter du deuxième lundi précédant le scrutin. La loi prolonge jusqu'au second tour toutes les obligations en matière de propagande électorale et des aménagements des règles relatives aux comptes de campagne

permettront aux candidats de s'adapter aux nouveaux délais notamment avec la majoration du plafond de dépenses. Les candidats devront donc continuer à tenir leur compte de campagne comme ils le font depuis le 1^{er} septembre 2019.

Un impact sur l'intercommunalité

Les élections municipales s'accompagnent des élections communautaires qui élisent les conseillers intercommunaux. Pour Carpentras ces élections concernent la CoVe qui est composée de 25 communes. Parmi ces communes, certains maires ont été élus dès le 15 mars. Pour des raisons de sécurité sanitaire, les nouveaux conseils municipaux ne sont pas rentrés en fonction et les mandats de élus avant élections prorogés.

Siègeront donc au sein de la Cove, pour les prochaines semaines les conseillers municipaux sortants, jusqu'à l'entrée en fonction du nouveau conseil municipal. Après cela, les nouveaux élus municipaux ayant un mandat communautaire siégeront au conseil communautaire. ●

Le chiffre

35 416

communes découpent le territoire français, 30 000 de leurs maires ont été élus dès le premier tour de scrutin du 15 mars dernier.

En bref

L'ensemble de ces décisions a été pris de manière nationale par le gouvernement. Celui-ci était épaulé par un comité scientifique composé de 11 experts présents pour donner des recommandations et éclairer la décision publique d'un regard scientifique.

EN RÉSUMÉ

Les élus actuels restent en place jusqu'au second tour des élections municipales, il en va de même pour le conseil communautaire.

Ce second tour pourrait se dérouler avant le 30 juin 2020, les mois de septembre et octobre sont aussi évoqués pour la tenue des élections.

Événement

Kolorz d'hiver éclectique et électronique !

Début mars, les amateurs d'électro se sont retrouvés à l'Espace Auzon pour la 6^e édition du Kolorz d'hiver, événement qui sonne l'arrivée du printemps ! Retour sur ces deux soirées !



« Nure » a électrisé la foule

Anticiper la soirée à l'Inguimbertaine

Le public avait rendez-vous à partir de 18h à l'Inguimbertaine pour une nouvelle session des « Apéros digitaux » spéciale musique assistée par ordinateur en partenariat avec le Kolorz et la Gare numérique ! Les amateurs de musique électronique ont ainsi pu assister à une conférence de design sonore animée par la Gare Numérique.

À 19h, le DJ *Scan X* a présenté l'histoire des musiques électroniques en France et dans la région et a diffusé quelques uns de ces morceaux.

La radio locale Raje était présente pour enregistrer et rediffuser cet échange dans son émission dédiée à l'électro Comment et avec quel matériel créer son propre home studio ?

C'est la question à laquelle *Scan X* a ensuite répondu jusqu'à 21h, face à un public de curieux.

La crème de la crème de l'électro

Vendredi 6 mars, 21h, l'Espace Auzon est prêt à accueillir le public du Kolorz, amateurs de musique électronique ou aficionados du festival.



Performance du duo « Adriatique »



Maquillage au stand friperie



« Diese » et « GSD » ont ouvert le bal



Encore un succès pour le Kolorz d'hiver

À 21h Diese et GSD ont commencé à chauffer le public du festival avec un électro dansant sur des rythmes de percussions. *Camion Bazar* et *La Mamie's* les ont suivi avec leur set Drum Pad Thai, festif loufoque et qui a pris d'assaut l'Espace Auzon pendant près de trois heures ! Le public était alors prêt pour accueillir *Kosme*, là pour en découdre, avec un set incisif qui a conduit les festivaliers jusqu'à 3h et la tête d'affiche du jour, *Pan Pot*. Le duo berlinois a emmené le public jusqu'à l'allégresse grâce à sa musique puissante clôturant avec panache ce premier soir de festival.

Un deuxième soir pour enfoncer le clou

Les festivaliers étaient encore plus nombreux le deuxième soir de ce Kolorz d'hiver.

C'est *Blum*, l'Avignonnais, qui a inauguré la scène du jour avec un DJ set aux influences techno parfait en ouverture de soirée. *Nure* a ensuite continué d'étonner le public avec sa musique aérienne.

Pour son retour sur la scène du Kolorz, *Voltaire* était accompagné de *Lo Pagani* pour un set « astral » comme le premier aime se définir avec un grand nom de l'électro locale. Arrivé d'Amsterdam pour le Kolorz, le grand *Patrice Baumel* a offert un show éblouissant aux festivaliers, qui n'arrivaient pas à le laisser partir, et préparé le public à accueillir comme il se doit *Adriatique*.

Le duo suisse a proposé aux festivaliers un set planant euphorique et dansant. C'est enfin *Antigone* qui a clos ce week-end de festival avec un nouveau passage sur la scène du Kolorz.

Les deux soirs, vous avez pu profiter de l'afterwork « Apéro ! » qui a continué toute la soirée avec la présence du stand « Good Food Avignon » pour vous restaurer, d'un photocall, d'une friperie et de vinyles en plus de la buvette bien sûr ! ●

Carpentras face au coronavirus !



Au mois de mars dernier, le COVID-19 est arrivé en France. Face au risque d'épidémie due à ce virus inconnu, le gouvernement a pris une mesure radicale : le confinement de quasiment tous les Français. Face à cette situation inédite, l'ensemble des services municipaux a dû s'adapter.

Confinement et continuité des services publics

Dès le 16 mars après-midi, avant l'annonce télévisée du Président de la République, la ville de Carpentras a annoncé la fermeture au public d'un grand nombre de ses services tels que les crèches, centres de loisirs, écoles, bibliothèque, piscine, gymnases, Maison du Citoyen, conservatoire, chapelle du Collège et salles Voûtées. La mairie et le Centre Communal d'Action Sociale sont toutefois restés ouverts pour assurer leurs missions.

« Un plan continuité d'activité (...) a été enclenché »

Un plan de continuité d'activité permettant le fonctionnement de la police municipale, la direction de la police administrative, du service nettoyage et le maintien présentiel des services nécessaires à la continuité du Service Public a été enclenché.

Le réseau de bus, passé en horaires de vacances scolaires dès le lundi 16 mars, permet aux usagers devant se déplacer, pour des raisons autorisées par le décret du 23 mars 2020 réglementant les déplacements dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, de le faire sans mettre en danger les chauffeurs et autres passagers.

Pour des questions de salubrité publique, le ramassage des déchets ménagers ainsi que des sacs jaunes en porte-à-porte a lui aussi continué mais pas l'accès aux déchèteries, le ramassage des encombrants ou le ramassage des déchets verts.

Endiguer le virus en toute sécurité

À compter du 17 mars, une période de deux semaines de confinement a été demandée par le gouvernement, par la suite prolongée. Une attestation de déplacement dérogatoire avec conditions de déplacements est exigible pour tous sur demande de la police. Afin de faire respecter cette réglementation, les polices Municipale et Nationale son mobilisées, en cas de non-respect de cette règle, une contravention de 135 euros est dressée. >



Contrôle des véhicules effectué par la police municipale

En bref

La Police fait appliquer le confinement

Les policiers municipaux de Carpentras œuvrent chaque jour pour faire respecter les mesures de sécurité liées au COVID-19. Entre le 17 mars et le 7 avril 2020, ils ont effectué :



8600
contrôles



217
verbalisations



97,5%
des Carpentrassiens
respectent les consignes liées
aux déplacements

Merci

aux Carpentrassiens
pour leur civisme

et aux fonctionnaires
municipaux de faire respecter
les règles.



Le chiffre

1500

Carpentrassiens bénéficient des colis alimentaires distribués par la ville en cette période de crise sanitaire.



Préparation de colis solidaires à l'Espace Auzon

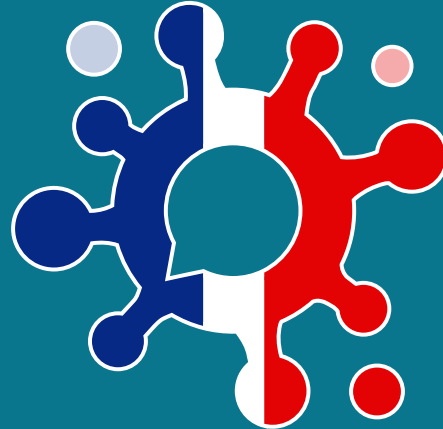


Accueil de jour au gymnase Vincent Gras



La place Maurice Charretier bien calme

À noter



Une question ?
Demandez à « CovidBot » !

Sur la page d'accueil du site de la ville carpentras.fr, vous pouvez poser vos questions sur le Covid-19 à « CovidBot ».

Ce « robot » fournit des réponses à vos inquiétudes ou interrogations, en proposant de nombreux services sous formes d'application.

Retrouvez un auto-diagnostic anonyme, des informations relatives aux déplacements, un quizz et le point de situation en France mais aussi les bonnes pratiques.

Vous ne trouvez pas l'information que vous cherchez ?

Vous pouvez même poser des questions au CovidBot !

> Pour faire respecter le confinement de la population, l'absence de regroupement et faire en sorte que le coronavirus cesse de se développer, la ville a mis en place trois arrêtés en application depuis le 24 mars :

- contre les incivilités durant le confinement : interdiction de cracher, d'abandonner des papiers, mouchoirs, masques de protection usagés,
- interdiction aux personnes mineures de sortir sur la voie publique sans être accompagnées d'une personne majeure ayant autorité sur eux,
- mise en place d'un couvre-feu de 21h à 5h.

« Une année blanche pour tous les paiements des droits de terrasse et occupation de domaine public »

Soutien aux commerces

Le confinement a été accompagné de la fermeture de tous les lieux recevant du public et « non-indispensables à la nation ». Ont pu rester ouverts les commerces alimentaires, pharmacies, stations-services, banques, bureaux de tabac et distribution de la presse mais aussi les services de livraison de repas à domicile et restaurants pouvant assurer les livraisons et la vente à emporter ainsi que quelques établissements par dérogation.

Le manque de revenus pour la très grande majorité des commerces et entreprises s'est rapidement fait sentir. Le gouvernement a donc annoncé un certain nombre de mesures pour les aider avec par exemple la mise en place de délais de paiement, des remises

d'impôts, le chômage partiel entre-autres mesures.

À un niveau local, la ville de Carpentras a décidé d'accorder une année blanche pour tous les paiements des droits de terrasse et des occupations de domaine public dans le cadre du marché forain pour l'ensemble du territoire communal.

La CoVe a quant à elle débloqué 140 000 euros pour abonder le fond « Covid Resistance » de la Région. Cette aide est dédiée aux entreprises de moins de 20 salariés attestant de grandes difficultés. Les entreprises du secteur de l'agriculture ne sont pas concernées, elles recevront une aide spécifiquement débloquée par la Région qui dédie 5 millions d'euros de son budget à l'urgence agricole.

Solidarité

Rapidement, toutes les écoles de France ont fermé. Toutefois sur ordre du préfet de Vaucluse, les écoles de Carpentras ont ouvert de 8h à 16h30 avec cantine ainsi que la crèche les Petits Berlingots de 7h30 à 18h30, pour les personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire.

Pour les autres familles ayant des enfants

scolarisés en école maternelle et/ou élémentaire, qui peuvent rencontrer des difficultés à imprimer les devoirs communiqués par les enseignants, la ville leur permet de contacter les écoles pour que les professeurs présents utilisent les copieurs afin d'imprimer les documents nécessaires à l'enseignement à distance leur assurant ainsi une continuité pédagogique.

Afin de répondre aux besoins des médecins de Carpentras, en matériel de soin, la ville a décidé de leur distribuer une partie des réserves de gel hydro-alcoolique prévues pour la tenue du second tour du scrutin des élections municipales.

Dès le début du confinement, le CCAS a réactivé son « Plan Canicule » pour l'adapter au coronavirus. Ce plan permet de garder le contact téléphonique avec les seniors et les personnes en situation de handicap qui le désirent. L'inscription se réalise par mail ou téléphone.

Dès le 23 mars, chaque semaine, la ville a mis en place la livraison de colis alimentaires destinés aux personnes âgées de plus de 65 ans et non-imposables ainsi qu'aux bénéficiaires du RSA. Toutes les précautions sont prises par les agents chargés de les déposer : gestes barrières et dépôt du colis sans

contact physique. Environ 1500 personnes ont pu bénéficier de ces colis.

Le même jour, un portail d'entraide entre citoyen a été lancé : entraide.carpentras.fr. Carpentras en lien avec la société agilyteam a pu proposer à ses administrés de mettre en contact les personnes ayant besoin d'aide et celles souhaitant en proposer, dans un rayon de 500 mètres de distance.

« Les situations de crise font souvent naître des projets solidaires »

À partir du mardi 7 avril, la Ville a ouvert au sein du gymnase Vincent Gras, une structure d'accueil dédiée aux sans-abri pour offrir à ces personnes désœuvrées qui n'ont pas de domicile où se confiner, un lieu adapté.

L'accueil se fera tous les jours de 8h30 à 20h. Le lieu a été encadré dès le premier jour par des bénévoles de la Croix-Rouge et une personne de l'association Rhéso. Les repas y sont pris en charge par la Ville et livrés quotidiennement pour permettre à ses personnes fragiles de bénéficier d'une

alimentation saine dans un environnement sécurisé. Le site fait l'objet d'un entretien quotidien par le service de nettoyage et la police municipale effectuera des passages réguliers tout au long de la journée pour en assurer la sécurité.

Les situations de crise font souvent naître des projets solidaires, qui ne bénéficient pas seulement aux plus nécessiteux mais aussi à ceux qui leur apportent leur aide qu'ils soient bénévoles, agents de la Ville ou particuliers. ●

Conformément à la loi du 27 février 2002, relative « à la démocratie et aux libertés », les différents groupes politiques du Conseil municipal disposent d'un espace de libre expression dans le journal de la Ville. Cette liberté est valable y compris pour les erreurs de style et d'orthographe. Les propos tenus n'engagent que les auteurs. Toute attaque ou mise en cause personnelle est interdite de publication dans cet espace conformément à la législation en vigueur.

Vive Carpentras !

La période que nous vivons est inédite et les expressions de cette tribune ne peuvent être les mêmes qu'à l'habitude.

Nous souhaitons vous assurer de notre engagement sans faille pour le maintien de nos services publics dans cette période. Le service public est notre bien commun et le seul bien de celles et de ceux qui n'en ont pas.

Nous voulons remercier tous les agents de la mairie et de la CoVe qui, par leur travail dans cette période, que ce soit en télétravail ou sur le terrain, permettent à chacun de passer au mieux ces moments de confinement.

Si ce magazine ne peut pas être diffusé en version « papier » actuellement, nous faisons le maximum pour vous tenir informés des mesures mises en places en utilisant le site internet carpentras.fr, les réseaux sociaux, la presse écrite et la radio.

Nous voulons remercier tous les soignants de Carpentras. Qu'ils soient au Pôle Santé, dans les maisons de retraite ou en libéral ainsi que tous les salariés et indépendants qui travaillent en cette période pour assurer notre vie confinée.

La majorité municipale

Carpentras Bleu Marine

Un premier tour pour rien. Voilà à quoi se résument les élections municipales du 15 mars dernier. La pandémie de coronavirus a eu raison de notre démocratie locale en portant gravement atteinte à la sincérité du scrutin : 61% des électeurs se sont abstenus, non par désintérêt mais par ce qu'ils ont été dissuadés par ce qui est un mensonge d'Etat. En décembre débutait en Chine une épidémie virale qualifiée de pandémie par l'OMS le 11 mars. Dès le mois de janvier, Mme Buzyn, alors ministre de la santé, alertait le Prédésident Macron et le 1er Ministre sur le risque d'une crise sanitaire d'ampleur inégalée. Dans l'intervalle, rien n'a été fait pour assurer la sécurité des Français : pas de masques, pas de gel hydro alcoolique, pas de tests. Le 7 mars, Président de la République nous incitait même à sortir au théâtre, à ne pas changer nos

habitudes ! Et le 14 mars au soir, le 1er Ministre annonçait la fermeture des lieux publics en raison de la propagation du coronavirus, décision forte aux effets anxiogènes. Et en même temps, il décidait du maintien du 1er tour des élections municipales qui avait lieu le lendemain... la majorité des électeurs ont pris peur et ne sont pas allés voter, quand le dernier tiers a été inutilement exposé à un risque de contamination. Légèreté coupable d'un gouvernement à la dérive. La logique et le droit commandent d'annuler ce scrutin et de voter une fois l'épidémie passée. Pour mémoire, S Andrieu a le soutien du parti présidentiel : à bon entendeur.

Hervé DE LÉPINAU

Carpentras A venir

NDLR/ Le texte de la liste «Carpentras à Venir » n'ayant pas été transmis dans les délais impartis, nous n'avons pu le publier.

Marguerite-Marie BEVILLARD, Julien LANGARD et Jeanne YVAN

Relevons Carpentras

Compte tenu de la situation le temps n'est bien évidemment pas à une quelconque opposition municipale mais au contraire à une unité sans faille dans cette bataille contre le covid19.

Aussi nous limitons cette tribune à des remerciements.

Remerciements pour toute celles et ceux qui continuent leur travail pour l'intérêt de tous, le corps médical bien sûr mais également tout ceux qui nous permettent de traverser cette épreuve dans les meilleures conditions possibles.

Souhaitons que la situation redevienne normale le plus rapidement possible et pour cela continuons à respecter les consignes de sécurité qui nous sont imposées, dans l'intérêt de tous.

Antoine LAVAL et Marie-Françoise BORNE

Félicitations

11/01/20

• MEROUANI Jaouad et EL KERDOUDI Hanane

18/02/20

• XIONG Paul et BOSSAN Aurélia

29/02/20

• EL FATHI Rachid et FAHIM Fadoua

Numéro d'urgences

Pompiers	04 90 81 70 55 / 18
Samu	15
Police secours	17
Commissariat	04 90 67 62 00
Gendarmerie	04 90 63 09 00
Urgences Hôpital	04 32 85 90 00
Hôpital / Maternité	04 32 85 88 88
Synergia Polyclinique	04 32 85 85 85
Centre Anti-Poison	04 91 75 25 25
Centre Grands Brûlés	04 91 94 16 69
ErDF	09 726 750 84
GrDF	0 800 47 33 33
Service des Eaux	0 810 43 94 39
Week-end & nuits	0 810 73 97 39
Eclairage Public	0 800 94 09 08

Bienvenue

08/01/20

Waël ABARKACH

09/01/20

Romaïssa BELKADI

11/01/20

Imran EDDAMGHI

17/01/20

Jule LENTIN

18/01/20

Hind ABAKRI

Joy LEBALLE

19/01/20

Haroun-Younes SAID

20/01/20

Lyna DJELLAL

24/01/20

Warren ROBERT

25/01/20

Maylan MANSOURI

Léon BERNARD

27/01/20

Noa DEFRESNE

29/01/20

Nélia BARTAL

10/02/20

Matys HONORINE

14/02/20

Romane THÉRY PALLARA

15/02/2020

Aaron BENHAIM

18/02/2020

Bayram NHARI

19/02/2020

Léonie MURA

02/03/2020

Gaspard DADONE

03/03/20

Amir ARROUDJ

05/03/20

Ilyan KADDOURI

08/03/20

Lina ES-SAFHI

10/03/20

Lisa HADRZYNSKI

16/03/2020

Jean-Laurent NTEBIA

Dina BAKKOUCHE

18/03/2020

Iris GARCIA RUIZ

Charly TRACHINO

22/03/2020

Logan ZECCHINI CARACO

25/03/2020

Tilyo ERARD

01/04/2020

Hajar ZOUBAI

Gabin et Siffrein



Petit rappel des gestes barrières à appliquer tous les jours



Lavez-vous les mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydroalcoolique



séchez vos mains avec une serviette en papier jetable et jetez-la à la poubelle.



Toussez dans votre coude, éternuez dans un mouchoir en papier jetable



Ne touchez pas yeux, nez et bouche avec les mains sales



Ne partagez pas d'objets personnels



Gardez une distance de sécurité avec les autres (1 mètre min.)

Si vous pensez être malade



Si vous pensez être malade, restez chez vous et contactez le samu.



N'allez pas à l'hôpital, téléphonez avant



Ne prenez pas les transports publics



Isolez-vous dans une pièce et ne rencontrez personne



Portez un masque



Remplacez votre masque s'il est mouillé et jetez-le à la poubelle



Surveillez votre température



Surveillez votre rythme cardiaque



Suivez les instructions des professionnels de santé

**En me protégeant,
je protège aussi les autres !**

Retrouvez toute l'actualité de la ville
et posez vos questions sur

carpentras.fr